



Office fédéral de la santé publique
Division Surveillance des assurances
Section Assurance-accident
Hessstrasse 27E
3003 Berne

Envoi par courriel : sursanne.pillergugler@bag.admin.ch

Berne, le 26 août 2015

Modification de l'ordonnance sur l'assurance-accidents (OLAA) Procédure d'audition

Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir sollicité notre prise de position concernant la modification de l'ordonnance sur l'assurance-accidents (OLAA) ainsi que de nous avoir transmis les documents y afférents.

Le Parti socialiste suisse (PS) ne s'oppose pas aux modifications soumises à son appréciation qui visent à adapter les montants assurés minimums pour les personnes exerçant une activité lucrative indépendante ainsi que pour les membres de leur famille qui collaborent à l'entreprise. En effet, le montant maximum du gain assuré sera augmenté de 126'000 à 148'000 francs à partir du 1^{er} janvier 2016. En ce sens, et dans le souci de tenir compte de la situation financière réelle des travailleur-euse-s indépendant-e-s, il paraît justifié d'abaisser les seuils minimaux. En somme, le Conseil fédéral prévoit une réduction de 50 à 45% du montant maximum du gain assuré pour les indépendant-e-s et, pour les membres de leur famille qui collaborent dans le cadre de cette activité lucrative, il envisage une baisse de 33 à 30% de ce même montant. Cela permettra en particulier d'éviter des situations de surassurance où les personnes paieraient des primes trop élevées par rapport à leur revenu ainsi que de prévenir que certaines personnes ne soient plus en mesure de bénéficier d'une couverture d'assurance au sens de la Loi fédérale sur l'assurance-accidents.

**Parti socialiste
suisse**

Spitalgasse 34
Case postale · 3001 Berne

Téléphone 031 329 69 69
Téléfax 031 329 69 70

info@pssuisse.ch
www.pssuisse.ch

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces quelques lignes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, l'assurance de notre haute considération.



Parti socialiste
suisse

Christian Levrat
Président

Jacques Tissot
Secrétaire politique